

INSCRIPTION A LA PREPARATION AU TOEFL

Du lundi 10 février au samedi 15 février 2025

Date limite d'inscription 5 février 2025 inclus

Type de paiement CARTE BANCAIRE CHEQUE VIREMENT

Nom

Prénom

Numéro étudiant Date de naissance / /

UFR de rattachement (LCE, PHILLIA, SEGMI, DSP...)

Année d'étude (L1, L2, L3, M1, M2)

En situation de handicap
 (Si oui, merci d'indiquer les aménagements et le matériel dont vous avez besoin).

Veuillez joindre également la fiche d'aménagement à votre dossier d'inscription.

Attention, la Maison Des Langues doit être prévenu MINIMUM 2 semaines à l'avance.

- Module 1 : introduction au format de l'examen + conseils méthodologiques
- Module 2 : entraînement à la compréhension écrite
- Module 3 : entraînement à l'expression écrite
- Module 4 : entraînement à la compréhension orale
- Module 5 : entraînement à l'expression orale
- Module 6 : TOEFL blanc (4h)

Cet enseignement fonctionnera en synchrone et asynchrone sur Teams et Cours En Ligne. Les activités seront disponibles en asynchrone, afin de permettre aux étudiants de travailler à leur rythme. Des temps de remédiation et d'échange avec l'enseignant seront organisés en synchrone régulièrement. Un investissement personnel soutenu est nécessaire durant le stage.

	Etudiants UPN	Etudiants boursiers UPN	Personnels UPN et stagiaires FC
Formation à distance de 14 heures du 10.02.2025 au 15.02.2025	100 € <input type="checkbox"/>	90 € <input type="checkbox"/>	100 € <input type="checkbox"/>

Le chèque doit être mis à l'ordre du *régisseur de la Maison Des Langues*.

Tout paiement doit être effectué au **bureau 120**, bâtiment IDA MAIER.

Les étudiants boursiers doivent imprimer et joindre la copie de l'attestation du CROUS.

L'ensemble des mails d'informations de l'administration ou de l'enseignant sera envoyé sur les adresses étudiantes (n° d'étudiant@parisnanterre.fr).

Ce formulaire vaut engagement, vous disposez de **8 jours à compter de votre inscription pour l'annuler**. Au-delà de ce délai, nous ne pourrons pas procéder à votre remboursement.

Date et signature de l'étudiant